

Table des matières

01	Le secteur privé pour combler l'écart de financement « <i>Coopération pour le développement 2016</i> »	2
02	Une bonne note pour la Suisse « <i>Forum mondial sur la transparence et l'échange d'informations en matière fiscale</i> »	3
03	Université - des études qui divisent « <i>Regards sur l'éducation 2016</i> »	4
04	Piège de l'endettement ou piège de la croissance? « <i>OECD Sovereign Borrowing Outlook 2016</i> »	5
05	Autres publications	6
06	Presse	6
07	Calendrier OCDE	6

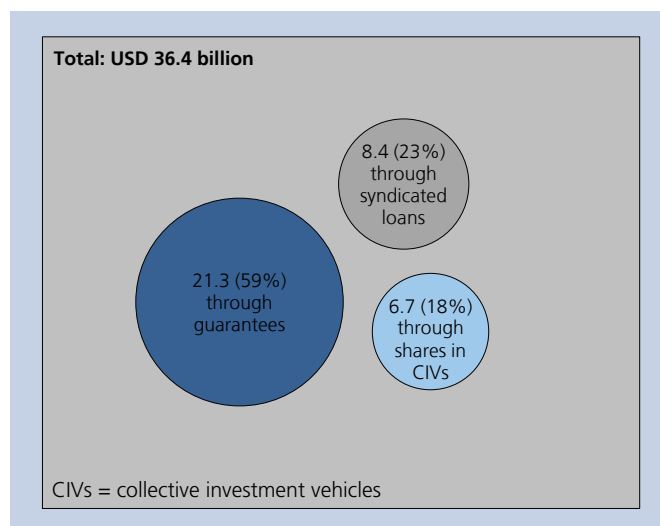
01. Le secteur privé pour combler l'écart de financement «Coopération pour le développement 2016»

Les écarts de financement font partie du quotidien politique. La plupart du temps les budgets sont limités; mais souvent se sont les ambitions qui sont trop importantes. L'ordre du jour de l'Agenda 2030 l'illustre fort bien. Dès lors que les 17 objectifs de développement durable (ODD) ont été définis et qu'ils attendent un cadre d'application, se pose la question de leur coût et de la prise en charge de celui-ci. La CNUCED, dans son «*World Investment Report*», estimait déjà en 2014, qu'entre 3.3 et 4.5 milliards USD seraient nécessaires pour les seuls pays en développement. D'où le slogan «*From Billions to Trillions*» (de milliards à des billions).

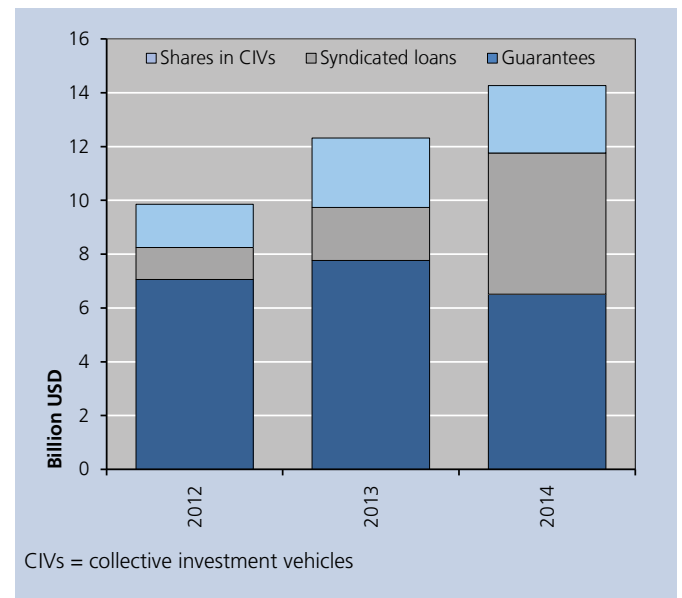
Les fonds publics disposent de milliards, mais certainement pas de billions. Raison pour laquelle un appel à un engagement fort du secteur privé pour les ODD a été lancé. Les possibilités d'implication de ce secteur pour ce financement sont le sujet principal du rapport de l'OCDE sur la «*Coopération pour le développement 2016*».

Ces possibilités sont au nombre de quatre: en premier lieu - et ce n'est pas une nouveauté - davantage d'investissements étrangers directs, mais inscrits de manière systématique dans une perspective de développement durable

Private finance mobilised per instrument



Private finance mobilised per year, 2012-14



(chapitre 1). A cette fin, l'OCDE a des instruments pertinents avec son «Cadre d'action pour l'investissement» et ses «Principes directeurs pour les entreprises multinationales». Deuxièmement, les capitaux privés peuvent être combinés habilement avec d'autres sources de financement («*Blended Finance*», chapitre 2) ou, en troisième lieu, être engagés pour des projets ou des fonds d'investissement spécifiques avec des objectifs à portée sociale («*Social Impact Investment*», chapitre 3). Enfin, il est possible de mobiliser des capitaux privés avec des moyens publics. Ce qui pose toutefois la question de comment quantifier les flux financiers pertinents destinés aux ODD ou au développement (chapitre 4). Ce «*Leveraging*» se pratique déjà dans une large mesure dans le domaine du financement du développement (36.4 milliards USD, voir graphique). Ces données proviennent d'une étude de 2014, menée conjointement par l'OCDE et le CAD et montrent l'importance relative de cet instrument auquel il est souvent fait recours de nos jours.

> Table des matières

02. Une bonne note pour la Suisse

«Forum mondial sur la transparence et l'échange d'informations en matière fiscale»

Le Forum mondial sur la transparence et l'échange d'informations en matière fiscale (Forum mondial) a été chargé par les pays de l'OCDE et les pays du G20 d'effectuer des examens par les pairs - dits «Peer Reviews» - et d'en présenter les résultats. L'organisme, rattaché à l'OCDE, évalue si les États appliquent la norme d'échange de renseignements sur demande, telle que définie par l'OCDE. Ce système ingénieux permet aux Membres du Forum mondial de se trouver alternativement dans le rôle d'examineur et d'examiné. La Suisse, en raison de sa législation sur le secret bancaire, a longtemps été critiquée pour son manque de coopération en matière fiscale. A tel point qu'elle fut stigmatisée en étant placée sur une «liste grise» de l'OCDE, qui l'exposait à des mesures de rétorsion.

Ce temps semble révolu. Le 26 juillet 2016, la Suisse a obtenu la note globale «largely compliant» (conforme pour l'essentiel), à l'issue de son dernier examen portant sur l'application pratique de la norme d'échange de renseignements sur demande (cf. Communiqué du Département fédéral des finances DFF). Voir aussi les étapes clés ci-dessous.

Les conditions pour l'obtention d'un tel résultat étaient toutes sauf données. Le Forum mondial exige une exécution rapide des requêtes venant de l'étranger. Il est également attendu que les requêtes ne soient pas divulguées afin de ne pas mettre en danger l'enquête fiscale en cours.

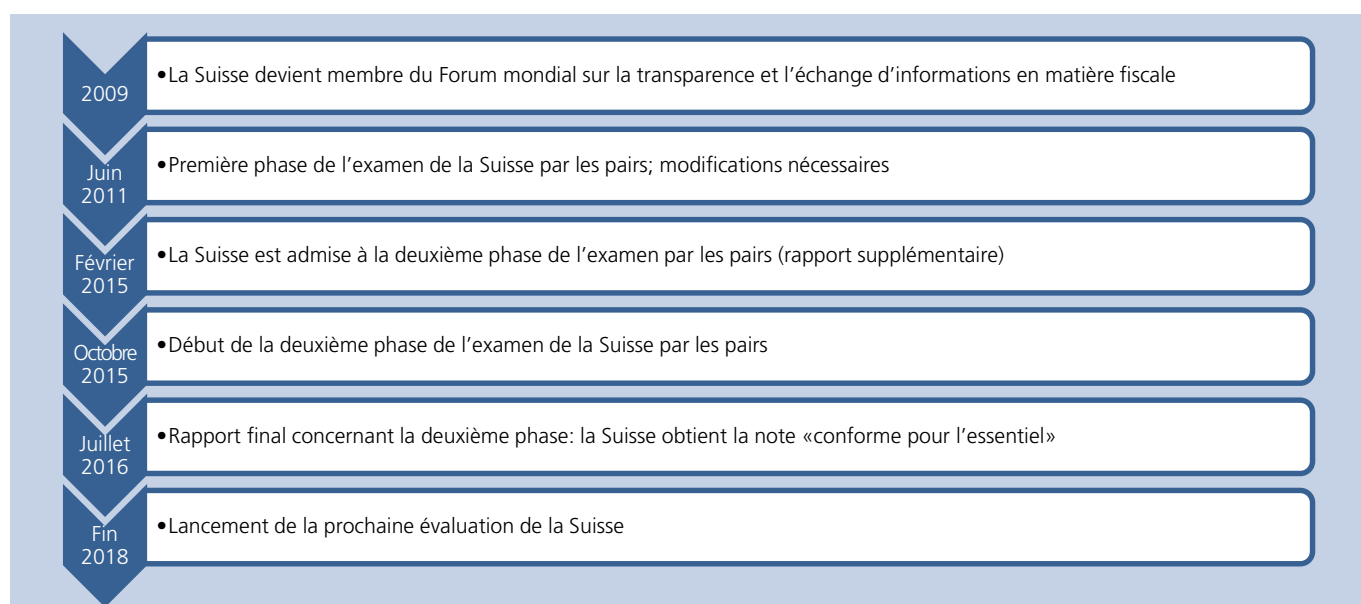
La coopération entre administrations fiscales opère par contre dans un cadre législatif national. Pour des raisons constitutionnelles les données personnelles et spécialement les données financières bénéficient d'une forte protection en Suisse. En conséquence, les personnes concernées sont en principe avisées qu'elles font l'objet d'une requête de l'étranger et la voie d'appel leur est ainsi ouverte. Ces exigences juridiques peuvent retarder l'envoi d'information à l'étranger.

Les autorités suisses ont pu démontrer que malgré ce cadre juridique, les critères du Forum mondial sont remplis, alors même que le volume de traitement administratif est considérable.

La Suisse affiche par ce résultat sa volonté de coopérer en matière fiscale. Elle va également appliquer, dès 2017/18, la nouvelle norme élaborée par l'OCDE sur l'échange automatique de renseignements (EAR) dont la mise en œuvre sera à nouveau examinée par le Forum mondial. La Suisse va dès lors continuer à renforcer l'assistance administrative en matière fiscale tout en exigeant des partenaires internationaux de réaliser leurs propres engagements. C'est ainsi qu'une mise en œuvre uniforme sera assurée et que des conditions de concurrence équitables seront garanties.

> Table des matières

Forum mondial – Etapes clés de l'examen de la Suisse par les pairs



03. Université - des études qui divisent «Regards sur l'éducation 2016»

Alors que des milliers d'étudiants viennent de retourner sur les bancs des Universités, l'OCDE vient de faire paraître son étude intitulée «*Regards sur l'éducation 2016 - indicateurs de l'OCDE*». Grâce à cette dernière, il est possible de prendre connaissance des grandes tendances qui existent dans le monde de l'enseignement supérieur. La Suisse se démarque par une égalité homme-femme quasi parfaite tant que l'on s'intéresse uniquement à la proportion de diplômés.

Concrètement, les 42% d'adultes âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement tertiaire sont divisés de façon égale entre hommes (51%) et femmes (49%). Cette égalité est cependant à mettre en regard avec le fait que la Suisse est l'un des rares pays, avec la Turquie, l'Inde, l'Allemagne et le Japon, à ne pas avoir une majorité de diplômés féminins. Par comparaison, le taux moyen de femmes parmi les nouveaux diplômés de la zone OCDE est de 57%. En Suède il s'élève même à 69%.

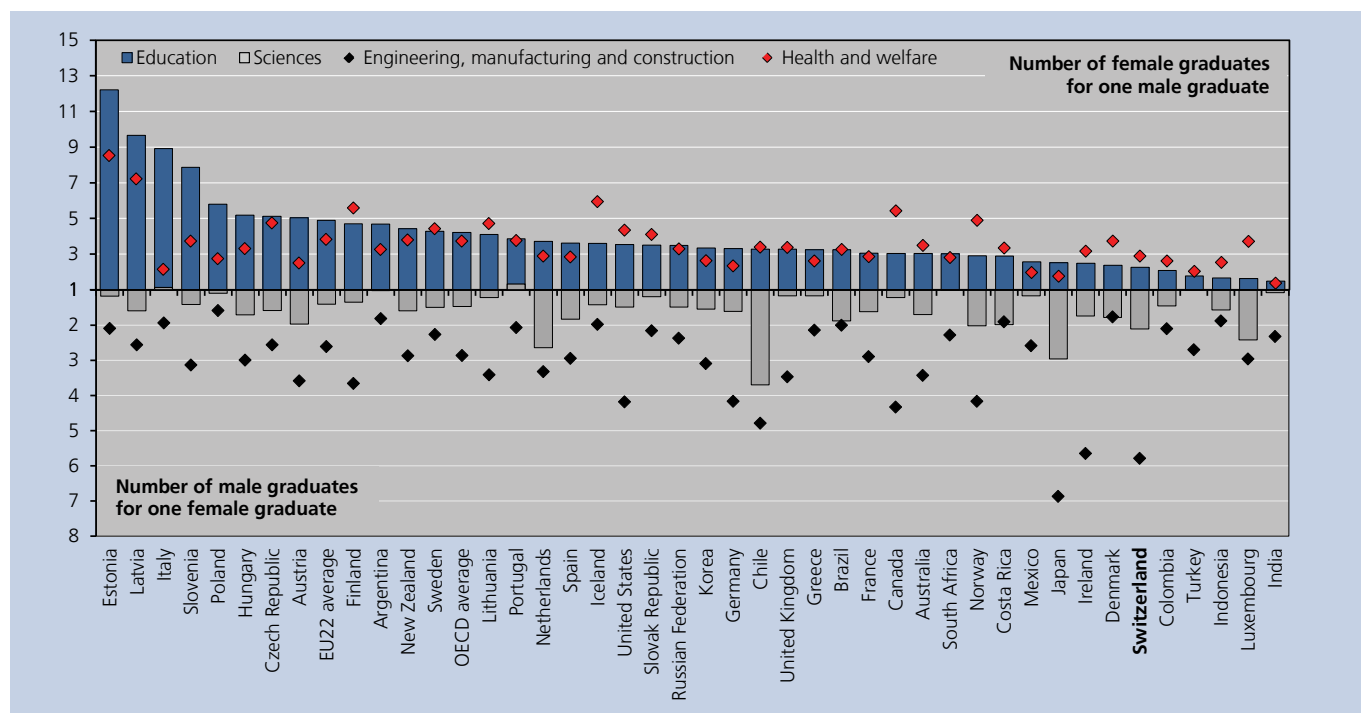
Cependant, des logiques de genre apparaissent sitôt que l'on s'intéresse au choix des études poursuivies. Ainsi,

on observe pour l'OCDE une surreprésentation masculine (trois hommes pour une femme) dans les domaines scientifiques et l'ingénierie. Les femmes sont, elles, surreprésentées dans les soins et dans l'éducation (quatre femmes pour un homme). La Suisse fait ici figure de mauvais élève (voir graphique): un peu moins de deux hommes par femme dans les sciences naturelles. La proportion fait plus que doubler lorsqu'on s'intéresse à l'ingénierie: une femme pour cinq hommes. Ces choix d'études auront des conséquences sur le long terme, notamment sur les salaires, les domaines préférés par les femmes étant moins rémunérateurs.

L'enquête PISA attribue ces choix d'étude à des différences d'attitudes et d'aspirations systématiques chez les filles, plus ambitieuses mais dont moins de 5% envisageaient une carrière dans les sciences.

> Table des matières

Gender ratio for all tertiary graduates, by field of education (2014)



04. Piège de l'endettement ou piège de la croissance? «OECD Sovereign Borrowing Outlook 2016»

Si avant 1980 la quote-part de la dette publique de nombreux pays de l'OCDE se situait encore sous les 40% du produit intérieur brut (PIB), elle a commencé à augmenter de manière fulgurante dans les années 80. Cette augmentation s'est accentuée de façon vertigineuse dans un contexte de crise financière en 2008 (sauvetages bancaires et programmes conjoncturels), et d'un effondrement des recettes fiscales au lendemain de la crise. Ainsi, avec une quote-part moyenne de plus de 120%, la dette publique atteignait après 2010 le niveau enregistré après la 2^{ème} Guerre mondiale (voir graphique, ainsi que la publication «*OECD Sovereign Borrowing Outlook 2016*»). La politique d'austérité menée ces dernières années a tout de même empêché une croissance ultérieure de l'endettement public mais n'a pas conduit à la réduction souhaitée.

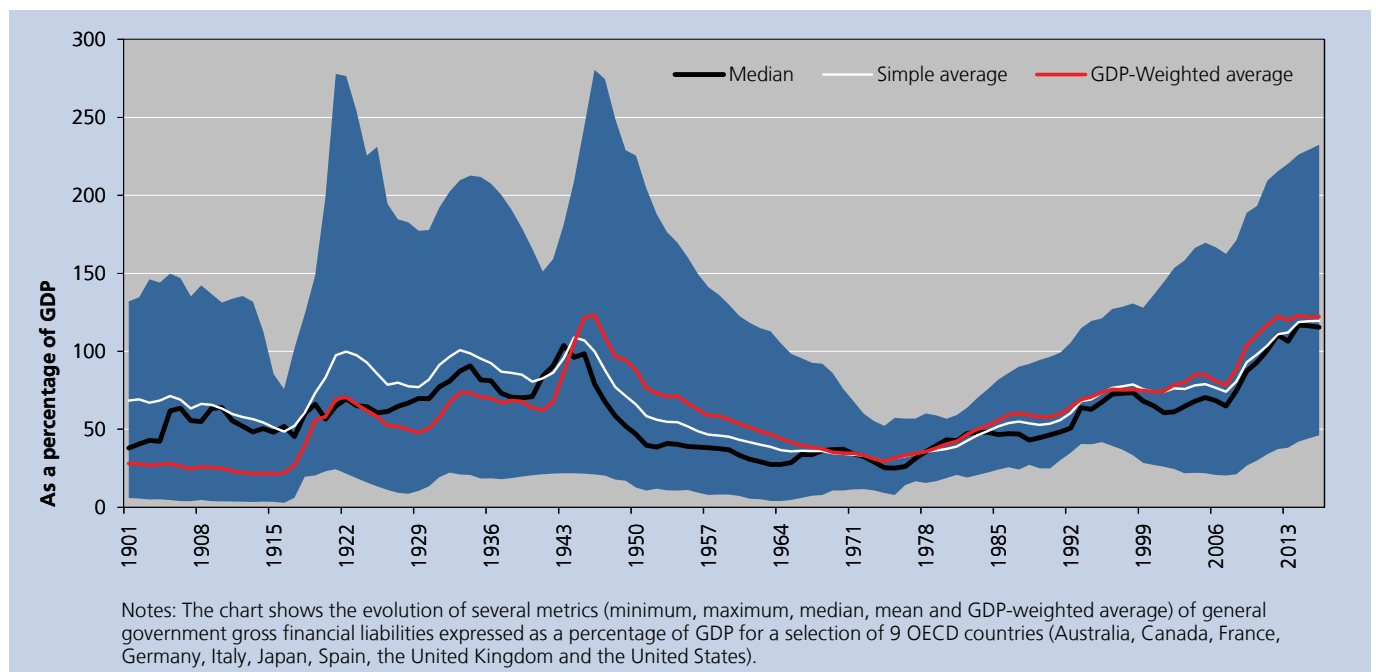
Pour faire face à la crise financière, les banques centrales ont mis en œuvre une politique d'assouplissement quantitatif «*quantitative easing*», procédant à l'achat massif de titres de dettes (principalement des bons du trésor). En parallèle, elles abaissaient les taux d'intérêts directeurs et introduisaient parfois même des taux d'intérêts négatifs, ce qui a eu pour conséquence d'accélérer la tendance globale et à long terme de baisse des taux d'intérêts du marché. Etant donné que cette politique monétaire non conventionnelle semble avoir atteint ses limites, voire perçue comme

contre-productive, l'OCDE - tout comme le FMI - a récemment enjoint ses pays membres à mettre un terme aux politiques d'austérité qui les ont entraînées dans un piège de la croissance. L'argumentation de l'OCDE est la suivante: une politique monétaire très expansionniste à des taux d'intérêts bas, réduit le poids de la dette et crée ainsi une fenêtre d'opportunités pour la mise en œuvre d'initiatives de politique financière. Une politique fiscale accommodante, en particulier si elle inclut des investissements dans les infrastructures et la formation, permet de s'extraire du piège de la croissance sans que le taux d'endettement ne change.

Reste à savoir pendant combien de temps les banques centrales vont encore poursuivre leur politique monétaire ultra expansionniste. Si elles commençaient à resserrer leur politique, les pays fortement endettés risqueraient d'être de plus en plus confrontés à un énorme financement de leur dette. Certains analystes estiment qu'une grande partie de la dette accumulée ne pourra pas être remboursée de manière régulière. Ils qualifient la dette publique élevée de plus grande bulle de l'Histoire et évoquent même un système «Ponzi».

> Table des matières

Gross general government financial liabilities of selected advanced OECD countries



05. Autres publications

«*Résultats du PISA 2015 (Volume I) - L'excellence et l'équité dans l'éducation - Version préliminaire*»

Paris, 6 décembre 2016

«*Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016*»

Paris, 25 août 2016

«*Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2016 Numéro 2, Version préliminaire*»

Paris, 28 novembre 2016

«*La création d'entreprise inclusive, Recueil de bonnes pratiques*»

Paris, 4 octobre 2016

«*Perspectives des migrations internationales 2016*»

Paris, 19 septembre 2016

06. Presse

«*Des représentants font valoir le point de vue de la Suisse*», interview de l'Ambassadeur Ulrich Lehner par Susanne Brenner

Publié par Denaris, janvier 2017

«*L'OCDE entre mariage de raison et union libre*» par Dominique Jordan

Publié par La vie économique, le 24 novembre 2016

07. Calendrier OCDE

Réunion des ministres de la santé de l'OCDE

Paris, 17 janvier 2017